

Annexe (01) : les conditions de participation et d'exposition

Article 1 – conditions de participation :

- Le candidat doit avoir des participations à plusieurs événements philatéliques. (Minimum 5 participations).
- Chaque candidat doit choisir une thématique parmi : Histoire, Révolution, Patrimoine, Faune et Flore, Sport et Jeunesse, Réalisations.
- Il sera mis à la disposition de chaque exposant deux panneaux.
- Nombre de feuillets (format A4) par exposant soit 9 feuillets par panneau.

Article 2 – Composition de la présentation :

Les présentations doivent être composées uniquement de matériel philatélique (matériel émis pour le transport du courrier ou d'autres envois postaux).

Article 3 – Matériel philatélique autorisé :

- Les erreurs d'impression, les variétés, les enveloppes, les cartes « premier jour » et les cartes « Maximum » sont admis dans les présentations.
- Le matériel philatélique non vendu au public ne peut être présenté dans cette exposition.

Article 4– Recommandations

Les recommandations ci-après sont à observer :

- Chaque page de présentation est à insérer dans une pochette en plastique.
- Chaque collection dispose d'une page de titre.
- Il convient d'éviter les pages sans timbres ou matériel philatélique à l'exception de la page de titre.
- Aucun timbre ou matériel, ni aucune page, ne peut comporter de mention de prix de vente, de valeur ou d'indice de rareté.

Pour s'inscrire, veuillez télécharger et remplir le bulletin de préinscription

Et le renvoyer dûment rempli par le souscripteur